



Conseil économique et social

Distr. générale
30 mai 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

28 juillet 2017-27 juillet 2018

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par Yakutia – Our Opinion, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Pour que les objectifs de développement durable puissent être mis en œuvre avec succès au niveau local, il convient de faire en sorte que les populations locales participent à la prise de décisions.

Les pays développés sont sur la bonne voie en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable, mais la situation est complexe dans les pays en développement et en transition, tels que la Fédération de Russie et d'autres pays de l'ex-Union soviétique.

Dans ces pays, la corruption, l'irresponsabilité et l'existence de formalités excessives font obstacle à la participation effective des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Le principe constitutionnel selon lequel le peuple est seul détenteur de l'autorité et exerce son pouvoir par l'intermédiaire de ses représentants élus et des organes de l'État est purement théorique. En Fédération de Russie, les activités du Parlement et des organes publics sont subordonnées aux intérêts égoïstes de la minorité – les oligarques et les fonctionnaires corrompus.

Les décisions sont prises sans tenir compte des intérêts de la population, en particulier dans les zones reculées et les régions septentrionales.

Prenons l'exemple de Iakoutsk, capitale de la République de Sakha (Yakoutie), où la corruption, l'irresponsabilité et l'existence de formalités excessives nuisent à la prise de décisions.

Plusieurs problèmes graves persistent à Iakoutsk :

- 1) Le manque d'accès à l'eau potable, dû au refus des autorités de construire une station de traitement des eaux ;
- 2) Le risque d'effondrement de bâtiments en raison de la fonte du pergélisol et du refus des autorités de procéder à des travaux de consolidation ;
- 3) Le risque que des installations industrielles dangereuses pour l'environnement soient construites sur le fleuve Lena, à proximité de la ville, sans qu'il soit tenu compte de l'avis de la population.

Le premier problème (le manque d'eau potable) donne lieu à une situation paradoxale : bien qu'elle vive au bord de l'un des plus grands fleuves du monde, la population est contrainte de boire l'eau polluée du robinet ou d'acheter de l'eau au prix du marché. Cette situation entraîne une augmentation des maladies des reins, du tractus digestif et d'autres organes internes.

Le deuxième problème (l'effondrement de bâtiments) est lié au réchauffement climatique et aux techniques de construction employées en Yakoutie. Les fondations de la plupart des bâtiments étant constituées de pieux enfoncés dans le pergélisol, la fonte de celui-ci entraîne une perte de résistance (capacité portante des pieux) qui exige de procéder à des travaux de consolidation des bâtiments et d'évacuation de l'eau.

La fonte du pergélisol, conjuguée au risque de séismes en Yakoutie, peut provoquer l'effondrement de bâtiments et faire de nombreux morts.

Ces deux problèmes peuvent être résolus en investissant dans la construction d'une station de traitement des eaux et en procédant à des travaux de consolidation des bâtiments et d'évacuation de l'eau. Toutefois, les priorités des autorités locales en matière d'allocation des fonds publics vont à l'encontre des intérêts de la population.

Plusieurs difficultés font obstacle à l'adoption d'une approche plus locale de la résolution des problèmes et à la participation effective des populations locales à la prise de décisions, et exigent de la communauté internationale qu'elle renforce son action.

Nombre de ces difficultés ont une dimension à la fois économique, sociale et environnementale qui est au cœur de la notion de développement durable et qui se manifeste dans les 17 objectifs de développement durable.

Par conséquent, la meilleure façon de résoudre les problèmes au niveau local est :

- D'appliquer progressivement le principe de développement durable ;
 - D'assurer la participation effective des populations locales à la prise de décisions.
-